

## **Les Crises d'identité Et De Citoyenneté En RDC. Etat de la question et pistes pour l'avenir, Obotela Rashidi Noël**

En Afrique centrale, la République Démocratique du Congo (RDC) constitue un pays où les crises d'identité et de citoyenneté ont élu domicile depuis l'indépendance.

La plupart de ces violences ont pour source la "sous-identification" ou l'absence d'identification des personnes physiques. Le dernier conflit qui embrase encore les Grands Lacs en est l'illustration la plus frappante.

L'objet de ce papier consiste à relever les conséquences de cette situation non seulement sur la RDC, mais aussi sur ses neuf voisins. La Transition qui vient de débiter nous invite à y réfléchir.

Nous évoquerons succinctement la problématique de l'identification des personnes physiques en RDC. Les faiblesses enregistrées depuis 1960 ont largement contribué l'émergence de diverses crises. Un point sera consacré à la revue de principaux événements internes. Les retombées de ces crises sur la diaspora ouest-africaine et la question ruandaise n'échapperont pas à cet aperçu.

Faute d'une culture d'identification, le citoyen s'appuie sur l'"auto-identification" dans ses rapports avec l'Administration. Par ailleurs, dans les contacts inter-individuels, Le Congolais se fie plus aux identifiants subjectifs. Le port d'un nom, le lieu de naissance, l'origine, la langue parlée et la morphologie peuvent se transformer en sources de violence. Il en découle une série de dérives identitaires qui frappent Congolais et Etrangers de la même façon.

Quelles pistes proposer pour atténuer ou mettre fin à ces crises? Telle est la question fondamentale à laquelle ce papier va s'efforcer de répondre. La première piste porte sur la mise en place d'une carte nationale d'identité. Celle-ci permettra de combler une lacune et mettra fin à la circulation simultanée de plusieurs pièces dites d'identité. La deuxième piste concerne le statut du Congolais sur le territoire national. Il faudra lever l'option: maintenir la notion d'"originaire" ou adopter la qualité de "résident". La dernière proposition

débouche sur la très controversée notion de nationalité. Ne s'agirait-il pas d'aller au-delà des

liens juridiques pour aboutir à ce sentiment d'appartenance à une communauté? Ce qui est vrai pour la RDC pourrait être transposable au niveau de l'Afrique centrale.